

**INFORMATION DESTINEE AUX MEDECINS GENERALISTES, INFIRMIERES DIPLOMEES D'ETAT
(IDE) ET AUX PHARMACIENS D'OFFICINE DE LA REUNION**

Fait à Lyon, le 20 mars 2025

Objet : **Tension d'approvisionnement** – IXCHIQ, poudre et solvant pour solution injectable. Vaccin contre le chikungunya (vivant) / **Mise à disposition temporaire de la spécialité IXCHIQ** (Chikungunya Vaccine, Live) Solution for Intramuscular Injection, initialement destinée aux Etats Unis

Chère Consœur, Cher Confrère,

Nous rencontrons actuellement des tensions d'approvisionnement pour notre spécialité IXCHIQ, poudre et solvant pour solution injectable. Vaccin contre le chikungunya (vivant).

En accord avec l'ANSM, nous mettons à votre disposition, à titre exceptionnel et transitoire, 40 000 doses de la spécialité IXCHIQ (Chikungunya Vaccine, Live) Solution for Intramuscular Injection initialement destinées aux Etats Unis d'Amérique. Le code CIP attribué à cette présentation est 3400930314432.

Ces unités sont uniquement destinées à l'ARS La Réunion afin de répondre au besoin urgent en IXCHIQ sur le territoire de La Réunion.

Les éléments du conditionnement des boîtes IXCHIQ mises à votre disposition ne comportent pas de mentions en français. Les mentions spécifiques à la France (code CIP, conditions de prescription et de délivrance, code datamatrix, informations concernant l'exploitant en France, etc.) ne figurent pas sur l'étiquetage.

Chaque boîte de IXCHIQ qui vous est livrée est accompagnée de cette lettre d'information qui comporte le QR code ci-dessous vous permettant d'accéder à la notice et au RCP de la spécialité française :



La composition, le dosage, les spécifications, le mode d'utilisation et les conditions de conservation de la spécialité IXCHIQ, poudre et solvant pour solution injectable, Vaccin contre le chikungunya (vivant), initialement destinée aux Etats Unis sont similaires à ceux de la spécialité destinée au marché français.

Nous vous informons que Valneva France assure la responsabilité des lots importés de ce médicament, notamment en ce qui concerne l'information médicale, la pharmacovigilance et les réclamations éventuelles.

Déclaration des effets indésirables

Déclarez immédiatement tout effet indésirable suspecté d'être dû à un médicament auprès de votre Centre Régional de Pharmacovigilance ou sur signalement.social-sante.gouv.fr/.

Pour plus d'information, consulter la rubrique « Déclarer un effet indésirable » sur le site de l'ANSM : www.ansm.sante.fr.



Information médicale

Pour toute demande d'information médicale ou réclamation nous vous invitons à adresser un e-mail à : infofrance@valneva.com ou à nous contacter par téléphone au n° 02 28 07 37 10.

Nous vous remercions de relayer cette information auprès des professionnels de santé concernés de votre établissement.

Veillez accepter, Madame, Monsieur, Chère Consœur, Cher Confrère, nos sincères salutations.



Signature numérique de
Nancy GRIBELIN-CATENA
Motif : I am approving
this document
Date : 2025.03.20
08:55:53 +01'00'

Nancy GRIBELIN-CATENA
Pharmacien Responsable Intérimaire